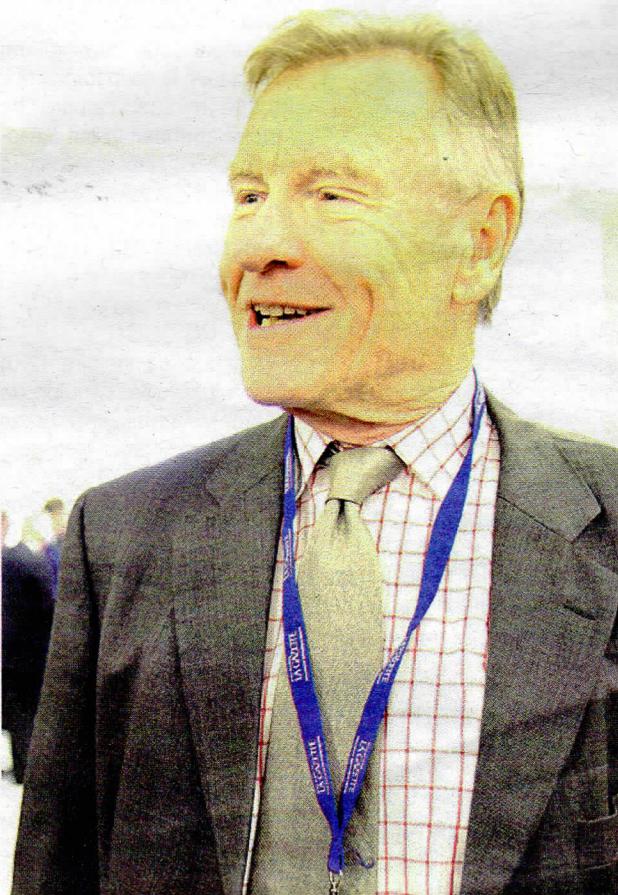


INTERCOMMUNALITÉ

Les 13 vice-présidents de la communauté de communes reçoivent leurs compétences



communes. Lors de cette première réunion, les élus avaient procédé à l'installation du nouveau conseil et élu le président et les vice-présidents.

Sous la présidence de la doyenne Jacqueline Vanbersel, les 63 conseillers communautaires, présents ou représentés, ont élu Jean-François Mancel, président de la Communauté de Communes à la quasi-unanimité.

Le président Jean-François Mancel a remercié les élus pour leur confiance.

Il a souligné le travail d'harmonisation des compétences à mener ces prochains mois et son souhait

de voir renforcer le rôle des commissions. Il a ensuite proposé à l'Assemblée de fixer le nombre de vice-présidents à 13, correspondant au nombre d'élus des exécutifs des deux anciennes communautés : 10 Vice-Présidents pour le Pays de Thelle, un Président et deux Vice-Présidents pour la Ruraloise. Cette proposition permet une représentation optimale du territoire comme précédemment et ainsi de ne pas aller au maximum autorisé par la loi. Ce point voté à la majorité par le Conseil communautaire, les élections des candidats aux 13 vice-présidences se sont succédé.

Les vice-présidents:

- M. Pierre Desliens, Conseiller Municipal d'Abbecourt
- Mme Béatrice Basquin, Maire de Cires-les-Mello
- M. Alain Duclercq, Maire de Mesnil-en-Thelle
- M. Jean-Jacques Dumortier, Maire de Boran-sur-Oise
- M. Philippe Eloy, Maire de Précy-sur-Oise
- M. Michel Francaix, Député, Conseil Municipal de Chambly
- M. Michel Le Tallec, Maire du Coudray-sur-Thelle
- Mme Nicole Robert, Maire d'Uilly-Saint-Georges
- Mme Marie-France Serra, Adjointe au Maire de Chambly
- M. Daniel Tessier, Maire d'Erceux
- Mme Jacqueline Vandersel, Maire de Sainte-Geneviève
- M. Christian Van Parys, Maire de Heilles
- M. Philippe Vincenti, Maire de Belle-Eglise

Prochains conseil le 23 janvier à 20 h au siège de la Communauté de Communes du Pays de Thelle et de la Ruraloise en vue d'achever la mise en place définitive des institutions de la nouvelle Communauté et de passer aussitôt au travail au service des habitants du territoire.

Lors du premier conseil communautaire qui s'est déroulé lundi 16 janvier, Jean-François Mancel a délivré à chacun des vice-président élus une compétence. Au moment où nous écrivons, nous n'avons toujours pas la liste totale des compétences attribuées.

Pour rappel, Lundi 9 janvier, Jean-François Mancel, président par intérim de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion du Pays de Thelle et de la Ruraloise avait réuni les 68 conseillers communautaires représentant les 42